



## Renforcer les partenariats pour agir en faveur du logement pour tous

**Le logement est le premier poste de dépense des ménages, devant l'alimentation et les transports. Politique publique essentielle, liée aux sujets de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement, Bordeaux Métropole a fait de l'accès au logement de qualité pour tous, une de ses priorités. Pour agir efficacement, la mobilisation des partenaires institutionnels, des bailleurs sociaux et des promoteurs privés est indispensable.**

## Mobiliser tous les acteurs autour du logement

Etienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde, Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, Bruno Arcadipane, président d'Action Logement Groupe, Annabelle Viollet, directrice Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires, Laurence Rouède, présidente de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, Jean-Luc Gorce, président de la Conférence départementale HLM, Gonzague Douniau, président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine ont fait le point ce jour sur les actions communes en faveur du logement sur le territoire et signé plusieurs conventions partenariales.

Suite à l'adoption, en juin 2024, de son plan logement particulièrement volontariste, Bordeaux Métropole a souhaité organiser avec l'Etat un temps partenarial de mise en lumière des actions communes au service du logement, notamment social, sur le territoire.

Trois conventions ont été signées durant ce temps d'échanges. Une convention entre Bordeaux Métropole et Action logement visant à mieux répondre aux besoins en logements des salariés et des personnes en accès à l'emploi sur le territoire. Une convention entre Bordeaux Métropole et la Conférence Départementale HLM afin de renforcer le partenariat autour du logement social. Et enfin, une convention avec l'ensemble des acteurs présents pour valoriser l'engagement des différentes parties prenantes sur des objectifs communs.

Cette rencontre est notamment liée à la visite de terrain dans la métropole bordelaise du président d'Action Logement Groupe, Bruno Arcadipane et de la directrice générale d'Action Logement Groupe, Nadia Bouyer. Action logement, sur la période 2021-2023 a mobilisé 154.4M€ de concours financiers sur le territoire métropolitain, contribuant ainsi à la programmation de 8 713 nouveaux logements, à la réhabilitation de 1 236 logements dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et à l'accompagnement de 71 662 salariés

## **La concrétisation du volontarisme de Bordeaux Métropole**

Grâce à un premier coup de pouce financier de 20 millions d'euros, l'objectif des 3000 logements sociaux a été atteint en 2023. Ce chiffre n'avait pas été atteint depuis 2018. Cette même année, ce dispositif d'aide a par ailleurs permis de débloquer 1 500 logements privés.

En juin 2024, Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, a réaffirmé la volonté d'endiguer la crise du logement en proposant un nouveau plan de soutien à hauteur de 35 millions d'euros. Ce dispositif s'adresse principalement aux communes et aux bailleurs sociaux avec un objectif commun : proposer des logements adaptés et de qualité aux habitants. Le plan d'actions logement de Bordeaux Métropole est aujourd'hui le plus ambitieux de France.

Bordeaux Métropole est ainsi devenue le premier financeur du logement social du territoire en termes de subventions devant l'Etat, le département, les communes et la région qui sont des partenaires essentiels.

## **L'engagement de l'État en faveur de la production de logements sociaux**

L'État soutient la production de logements sociaux dans la métropole bordelaise et dans l'ensemble du département en activant différents leviers tels que la délégation des aides à la pierre (15 M€ en 2023 et 10M€ en 2024) et en déployant des dispositifs spécifiques comme les conventions des « Territoires engagés pour le logement » : deux conventions ont été d'ores et déjà été signées. Elles concernent les opérations d'aménagement de la ZAC Saint-Jean Belcier et la ZAC Garonne-Eiffel à Bordeaux, ainsi que l'opération d'aménagement de la Jallère à Bordeaux. Elles permettront la production de 7050 logements avec un soutien de l'État de plus de 12 M€.

En complément, pour répondre aux besoins de la production de logement dans un contexte de crise, l'État mobilise cette année, à titre exceptionnel, 3,44 M€ de fonds issus des prélèvements SRU.

La production de logement sociaux est plus que jamais au cœur des priorités de l'État en Gironde.

### **Contacts presse :**

#### **Bordeaux Métropole**

Virginie Bougant – [vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr) – 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles – [m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr) – 06 61 80 61 23

#### **Préfecture de la Gironde :**

Sophie BILLA – [sophie.billa@gironde.gouv.fr](mailto:sophie.billa@gironde.gouv.fr) – 06 07 62 05 99

Delphine SALVA - [delphine.salva@gironde.gouv.fr](mailto:delphine.salva@gironde.gouv.fr) - 06 73 64 76 44